



RAPPORT ANNUEL GESTION DES DECHETS 2025

Communauté Sor & Agout
bâtiment administratif
550 chemin des Héronnières
81710 SAÏX 05.63.72.84.84

services techniques
475 chemin du Sor
81580 SOUAL 06.65.04.28.96

SOMMAIRE

Avant propos	page 3
Une histoire, un territoire	page 3
Glossaire	page 4
Faits marquants 2025	page 5
Présentation générale du service	page 6
Territoire desservi	
Population desservie	
Une collecte en régie	
Des services délégués	
Prévention des déchets	page 12
Actions de communication	page 14
La collecte des déchets	page 15
Les déchets ménagers résiduels	
Le tri	
Le verre	
Les biodéchets	
Le textile	
Les déchets des professionnels	
Les déchèteries	
Traitement et valorisation	page 25
Les déchets ménagers résiduels	
Le tri	
Le verre	
Les biodéchets	
Les apports en déchèteries	
Impacts du service	page 31
Coût du service public	page 32
Présentation générale	
Présentation budgétaire	
Conclusions et perspectives	page 35



Avant propos

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOR & AGOUT EST
COMPÉTENTE POUR,
LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS* (PRÉVENTION, COLLECTE,
TRAITEMENT ET VALORISATION).**

La prévention et la collecte sont assurées en régie par la CCSA. Le traitement et la valorisation ont été délégués au syndicat Trifyl.

Conformément à l'article L 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), issu du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 et à l'article D2224-5 du 1er janvier 2017, le président de la Communauté de Communes Sor & Agout doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets destiné, principalement, à l'information des usagers.

Conformément à la LTECV du 17 août 2015, le présent rapport doit informer sur la situation des quantités de déchets produits et évités par rapport aux objectifs nationaux.

Ce rapport contient notamment les informations suivantes :

- une description des moyens humains et matériels dédiés à la collecte des déchets
- les performances du service public de gestion des déchets
- les recettes et dépenses du service par flux de déchets et par étape technique
- la situation de la collectivité par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national

Après présentation au Conseil de Communauté, le présent rapport sera mis à la disposition du public et transmis aux maires de chacune des communes pour une présentation en conseil municipal.

Les données présentées dans ce document ont été arrêtées au premier trimestre 2025.

Les chiffres sont arrondis à la tonne près, ce qui peut expliquer des écarts lorsque des données sont sommées.



Une histoire, un territoire

**En 2025, le périmètre total de la
collectivité
couvre 26 communes pour plus
de 23 000 habitants.**

**La collecte des déchets concerne
10 communes et 15 429
habitants de ce territoire.**

**Les 16 autres communes sont
collectées par le SIPOM de
Revel pour des raisons
techniques et historiques.**

**C'est la Commission Valorisation
des déchets et Assainissement
non collectif, composée d'1
président et de 17 délégués, qui
s'occupe de traiter les
problèmes liés à la collecte des
déchets à travers la compétence
"Protection et mise en valeur de
l'environnement".**



Glossaire

Les abréviations

SPGD: Service Public de Gestion des Déchets

OMR: ordures ménagères résiduelles, déchets collectés dans le bac à couvercle vert

TLC: textile linge et chaussures collectés par Le Relais

PLPDMA: programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers Assimilés

OMA: ordures ménagères assimilées, soit les OMR, le TRI, les biodéchets, le verre, le textile

DMA: OMA + apports en déchèterie

BOM: benne à ordures ménagères, véhicule utilisé pour la collecte des OMr et du TRI

UTVD: Usine de traitement et de valorisation des déchets, centre de tri des OMR

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, financement du SPGD par les particuliers et les petits producteurs professionnels

RS: redevance Spéciale, financement du SPGD par les plus gros producteurs professionnels

PAP: porte à porte, collecte en bac individuel

PR: point de regroupement, collecte en bacs collectifs

CSR : combustible solide de récupération, mode de valorisation énergétique

Les termes techniques

TRI (sélectif): papiers, cartons et emballages collectés dans le bac à couvercle jaune

Biodéchets: fraction fermentescible des OMR

Verre: les emballages en verre

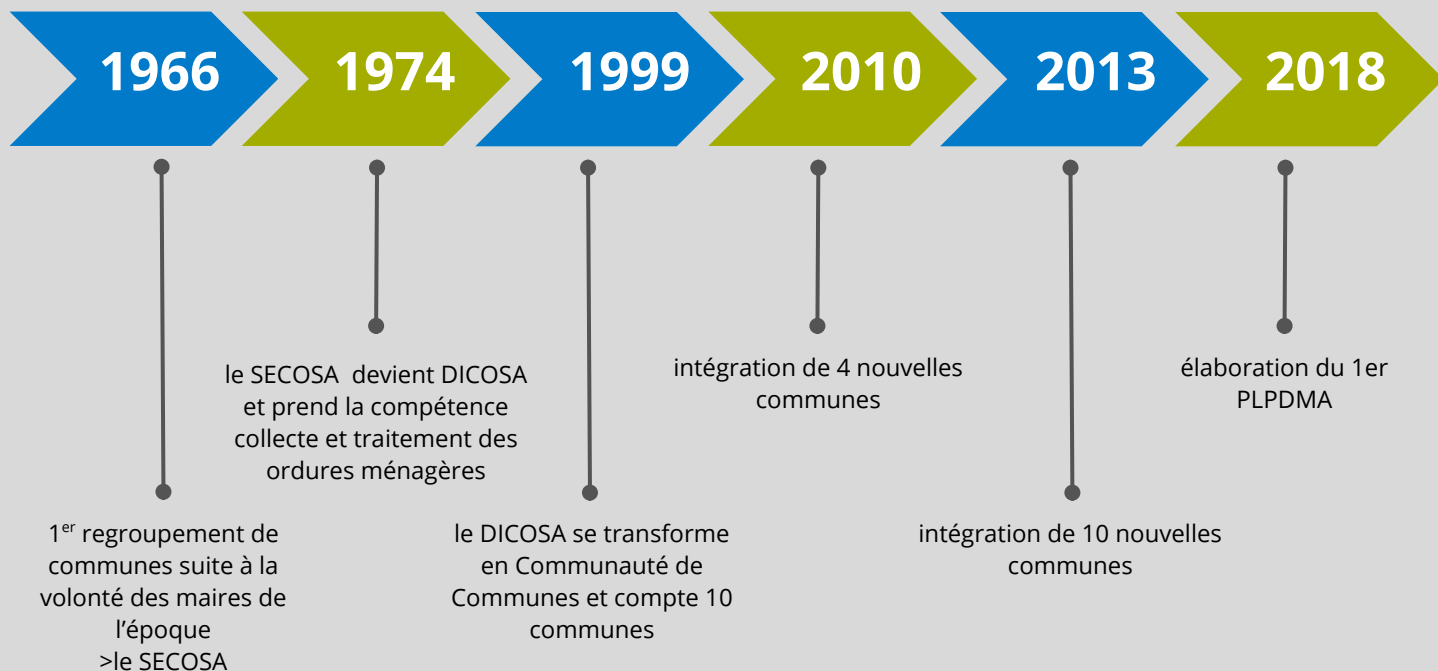
Taux de refus: partie d'un échantillon de collecte de tri sélectif qui ne correspond pas aux consignes

Imbriqués: déchets de matières différentes les uns dans les autres

Déclassement: BOM de TRI comptabilisée en OMR

Prévention: actions menant à l'évitement d'un déchet

Communication: action menant au tri d'un déchets



Faits marquants 2025



février: MODECOM



février, avril et novembre: trocs



avril: participation à la semaine du numérique



juin: collecte textile



août: personnalisation de l'application Game of Tri



octobre-décembre: préparation de l'inversion de fréquence





Présentation générale du service

Population desservie

128.10 km²

10 communes

15429
habitants

4 zones
d'activités

territoire
rural
dispersé

plus de 1000 entreprises,
administrations, associations

LES LOGEMENTS

93% de maisons
7% d'appartements

91% de résidences principales
2% de résidences secondaires
7% de logements vacants

LES MÉNAGES

6655 ménages
2.31 personnes par foyer

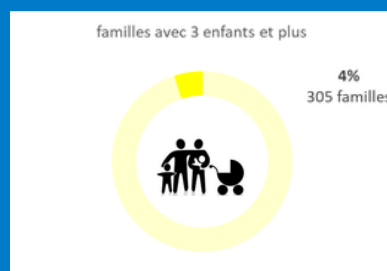
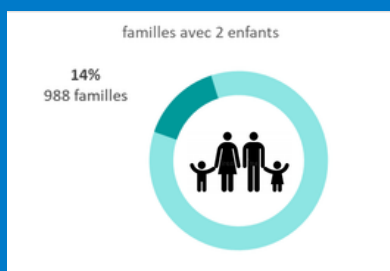
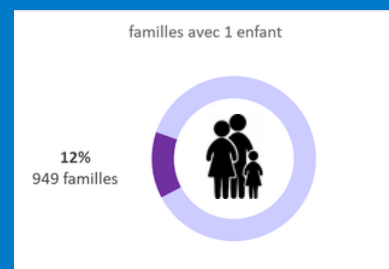
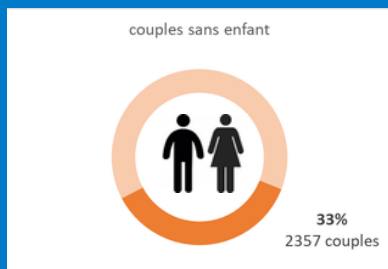
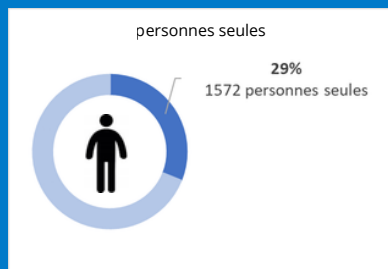
ÉVOLUTION 2024 / 2025

+ 0.4% d'habitants
+ 1.71% de ménages
+ 7.6% d'établissements économiques

Répartition de la
population par
tranches d'âge

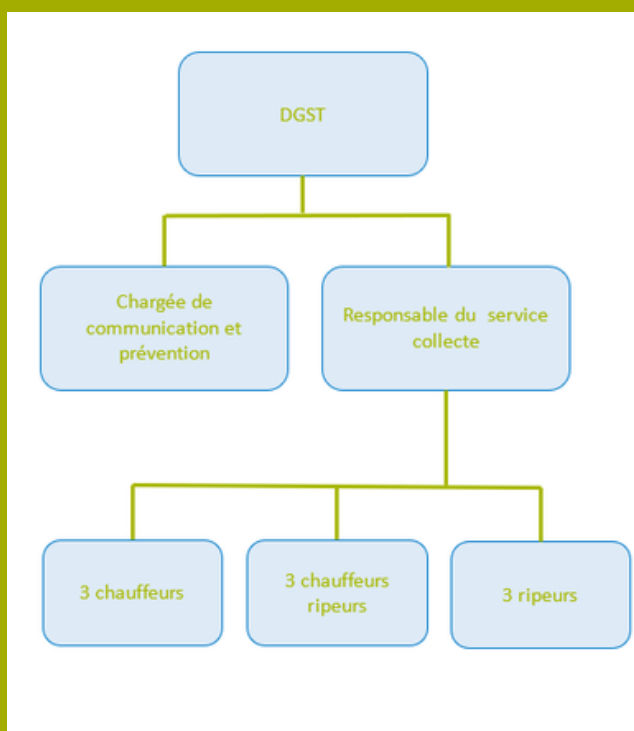


0/14 ans
15/29 ans
30/44 ans
45/59 ans
60/74 ans
75 ans et +



Répartition de la population par composition du foyer

Une collecte en régie



**9 agents de
collecte**

**4 bennes ordures
ménagères**

**103 récup
verre**

**7 tournées
OMR par
semaine**

**11 Relais
Habits**

**4 tournées
TRI par
semaine**

**plus de 400
points de
regroupement**

**4200 foyers
collectés en
porte à porte**

Semaine IMPAIRE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Camion 1 (5h - 14 h)	Saix - Z.1 + Caissettes Z.2 Plateau de Viviers	Soual	Saix - Z.1 + Caissettes Z.2 Plateau de Viviers (sauf Z.2)	Saix - Z. 2 + Caissettes Z.1 Sémaiens - Z.2 + Caissettes Z.1	
Camion 2 (5h - 14 h)	Cambounet Sémaiens - Z.1+ Caissettes Z.2	Verdalle, Escoussens, St Afrique, Viviers	Cambounet Sémaiens - Z.1 + Caissettes Z.2	Verdalle, Escoussens, St Afrique, Viviers Plateau de Viviers Z.2	Verdalle, Escoussens, St Afrique, Soual, Viviers Gros producteurs
Camion 3 (8h - 17 h)		Saint Germain, Lescout Gros producteurs	St Germain, Lescout Gros producteurs Soual - Caissettes uniquement + une partie de Cambounet		Soual - Caissettes uniquement

Semaine PAIRE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Camion 1 (5h - 14 h)	Saix - Z.1 + Caissettes Z.2 Plateau de Viviers	Soual	Saix - Z.2 + Caissettes Z.1 Sémaiens - Z.2 + Caissettes Z.1	Saix - Z. 2 + Caissettes Z.1 Sémaiens - Z.2 + Caissettes Z.1	
Camion 2 (5h - 14 h)	Cambounet Sémaiens - Z. 1+ Caissettes Z.2	Verdalle, Escoussens, St Afrique, Viviers	Soual	Verdalle, Escoussens, St Afrique, Viviers Saix Z.3	
Camion 3 (8h - 17 h)		Saint Germain, Lescout Gros producteurs	St Germain, Lescout Gros producteurs Soual - Caissettes + une partie des conteneurs individuels		Verdalle, Escoussens, St Afrique, Soual, Viviers Gros producteurs Soual - Caissettes uniquement



Collecte des Ordures Ménagères en porte à porte

Collecte des Ordures Ménagères en point de regroupement

Collecte du Tri Sélectif en porte à porte

Collecte du Tri Sélectif en point de regroupement



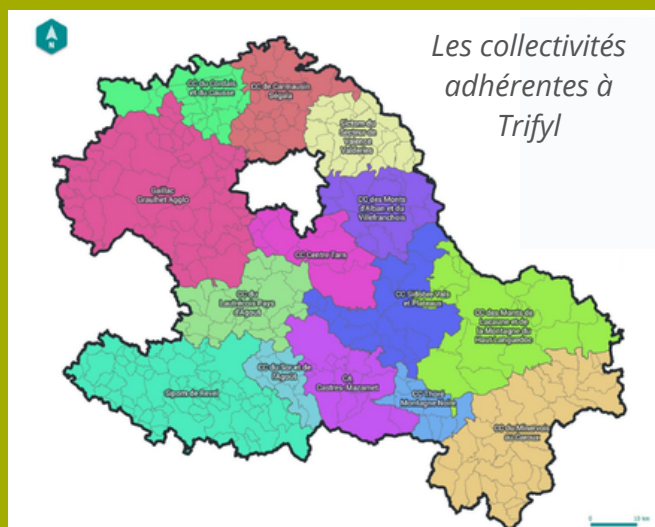
Présentation générale du service

Des services délégués

La gestion des déchèteries et le traitement des déchets

sont délégués à Trifyl par la CCSA et 13 autres collectivités adhérentes.

Les ordures ménagères sont traitées dans une usine de traitement et de valorisation des déchets à Labessière Candeil. Le tri sélectif est trié au centre de tri Brugueria à Labruguière.



La collecte et le traitement du textile

sont gérés par Le Relais 81.

Les bornes textile sont collectées sur l'ensemble de notre territoire.

Le textile est ensuite trié dans une usine à Bout du Pont de l'Arn.

La collecte et le traitement du verre

sont délégués à Trifyl.

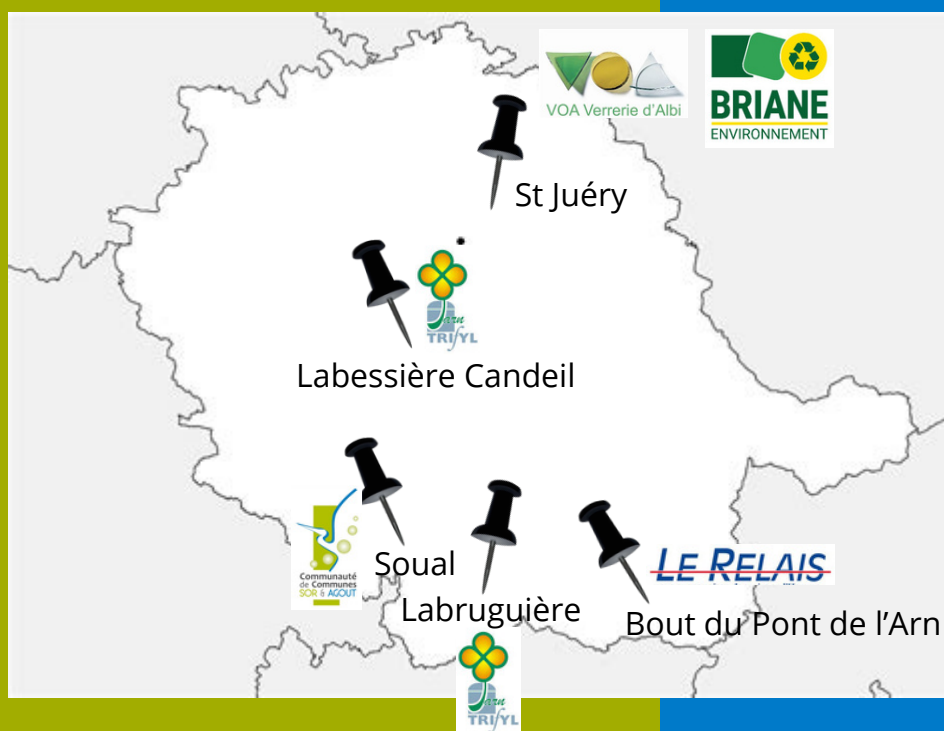
La collecte est effectuée par Véolia Propreté dans le cadre d'une prestation de service gérée par Trifyl.



Le traitement se fait en 2 étapes à St Juéry:

- nettoyage chez Briane Environnement
- refonte des emballages en verre à la Verrerie Ouvrière Albigeoise.

Localisation des différents centres de traitement des déchets



Prévention des déchets

Depuis 2015, chaque collectivité doit conduire son propre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés (PLPDMA). La prévention est une priorité qui prévaut sur tous les modes de traitement. Ce programme, d'une durée de 6 ans, est renouvelable. Il s'inscrit dans le Plan Régional, lui même inscrit dans le plan National.

Les lois de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV-2015) et Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC-2020) fixent également des objectifs en matière de réduction des déchets.

Le PLPDMA du territoire tient compte de ces différents textes et fixe un objectif de réduction de 13% de DMA entre 2010 et 2025, conformément aux exigences régionales. Pour atteindre ces objectifs, différentes actions sont mises en place.

Réduction des biodéchets

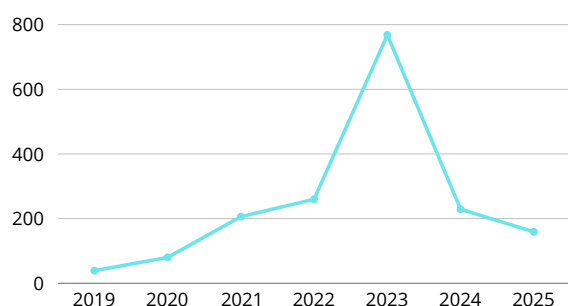
Compostage

Depuis 2021, afin d'inciter les usagers à composter, chaque foyer peut bénéficier d'un composteur gratuit.

En 2024, la CCSA a distribué 159 composteurs. Le taux d'équipement est de 36 % (hors foyers équipés par un autre moyen, estimés à 20% par l'ADEME).

Le retrait s'effectue lors de la permanence hebdomadaire ou sur RDV.

En 2025, aucun composteur collectif n'a été installé.



Équipements des foyers en composteurs



Broyage pour les particuliers

La CCSA, souhaitant agir sur les quantités de déchets verts déposés en déchèterie, propose depuis 2024 des journées broyage gratuites réservées aux particuliers et aux administrations. L'édition 2025 a permis de broyer 20 tonnes de branches.

Broyage des déchets de la CCSA

La CCSA a aussi fait broyer les déchets issus de l'entretien de la voirie et des espaces verts. Environ 80 tonnes de branches, tonte et feuilles ont été broyées et pourront servir pour être réutilisées par différents services.



Alternative déchèterie



Troc

Trois fois par an, la CCSA organise un troc qui permet aux participants d'échanger des objets dont ils n'ont plus l'utilité. Vaisselle, jeux, jouets, vêtements, petit matériel de bricolage, décoration... il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. L'idée principale de cette journée est de montrer au public que l'on peut consommer autrement qu'en achetant et en jetant. Le surplus de dons est apporté à une recyclerie.

Espace gratuité vide grenier

Certaines associations ont souhaité participer à nouveau à la mise en place d'un espace gratuit lors de l'organisation des vide-greniers : la pétanque de St Germain et le comité des Fêtes de Verdalle. Environ 200 kg de dons a bénéficié à des associations de l'économie sociale et solidaire autour de chez nous comme St Vincent de Paul à Dourgne ou la recyclerie de Mazamet.

Collecte textile

Souhaitant soutenir l'association St Vincent de Paul à Dourgne qui a ouvert un magasin de vêtements et linge de maison de seconde main, la CCSA a organisé une collecte textile à leur profit en juin 2025. Les dons ont été estimés entre 1 et 1.2 tonne.



Déchets des professionnels

Sensibilisation tri des biodéchets

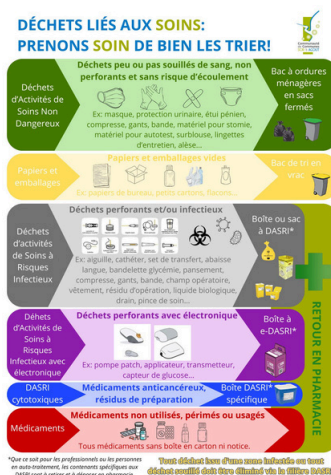
La CCSA a adressé un courrier aux entreprises du territoire afin de les sensibiliser au tri des biodéchets, que ce soit dans les déchets issus:

- des locaux sociaux
- des préparations alimentaires
- des hébergements touristiques



Sensibilisation DASRI

La CCSA a adressé un courrier aux soignants du territoire accompagné d'un guide sur la gestion des déchets en milieu médical.





Actions de communication

Chaque année, la CCSA mène des opérations de communication envers tout type de public.

Animations scolaires

Un catalogue est envoyé à toutes les écoles du territoire qui peuvent solliciter gratuitement la CCSA pour des animations sur le thème des déchets. Environ 200 élèves, répartis dans 3 écoles et 1 lycée du territoire ont été sensibilisés au tri et à la prévention en 2025.

Animations grand public

La CCSA a présenté la fresque des déchets lors de la Semaine du Numérique à Sémalens, en partenariat avec Trifyl qui proposait un stand de réalité virtuelle sur une chaîne de tri.



Sensibilisation des professionnels

En 2025, l'entreprise Dermosun à Sémalens et le personnel de la maison de retraite des Grands Chênes à Saïx ont été sensibilisés au tri et à la prévention des déchets.

Visites de site

Écoliers, lycéens et grand public sont venus visiter les 2 sites Trifyl:

- les écoles Toulouse Lautrec à Saïx et Nicole Coste à Soual sont allées Bruguera, le centre de tri de Labruguière.
- l'école Toulouse Lautrec à Saïx, et 2 groupes de l'ensemble scolaire de Touscayrats à Verdalle (primaires et LAP) sont allés à Lab. Energia, l'usine de traitement de Labessière-Candeil.

L'association Roule ta Vie à Soual a aussi organisé une visite qui a permis à 9 personnes de visiter le site de Labessière-Candeil.

Festivités

Lors des festivités organisées en interne (BMX, manifestations culturelles, spectacle de drônes) qui génèrent des quantités de déchets importantes à cause des stands de buvette et de restauration, la CCSA essaie chaque année de s'améliorer en proposant de nouveaux outils pour soutenir les bénévoles dans le geste de tri et amener le public à trier ses déchets.

En 2025, une sensibilisation des bénévoles tenant la restauration et la buvette de la compétition de BMX a été faite.

Le plus compliqué reste de gérer les déchets produits par le grand public.

Lettre de l'Environnement

- Lettre de l'Environnement #13> le bilan de l'année 2024 et des explications sur le financement du service de collecte
- Lettre de l'Environnement #14> information des usagers collectés en porte à porte sur l'inversion des fréquences de collecte à venir en 2026

Étiquetage des bacs collectifs

Afin d'informer les usagers du tri à la source des biodéchets via les sacs orange, et leur donner les informations sur les modalités de collecte, la CCSA étiquette les conteneurs collectifs avec la signalétique adéquate.

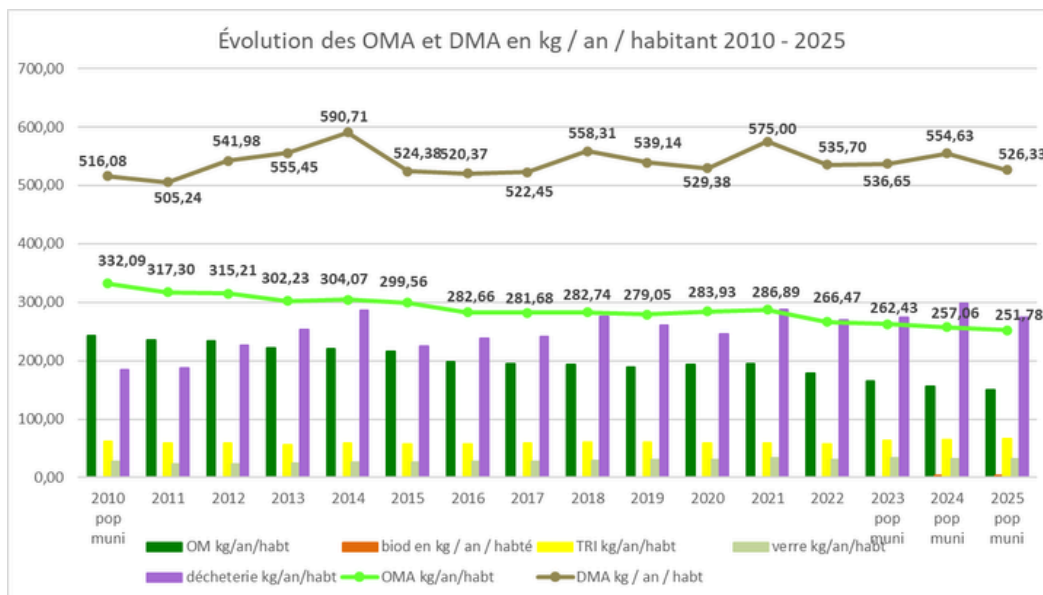
Sensibilisation

A chaque composteur distribué, la CCSA sensibilise les usagers aux consignes de tri en général. Des informations sont aussi diffusées régulièrement sur internet Facebook et Intramuros.

La collecte des déchets



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		particuliers et professionnels	CCSA	2371 tonnes	UTVD 81-Labessière Candeil
TRI SÉLECTIF		particuliers et professionnels	CCSA	1023 tonnes	Centre de tri 81 - Labruguière
BIODÉCHETS		particuliers et professionnels	CCSA	60 tonnes	UTVD 81-Labessière Candeil
VERRE		particuliers et professionnels	Véolia	490 tonnes	Verrerie Ouvrière 81- St Juéry
TEXTILE		particuliers	Le Relais 81	65 tonnes	Centre de tri 81 - Bout du Pont de l'Arn
DÉCHETS VERTS		particuliers	CCSA	30 tonnes	Plateforme compostage 81 - St Affrique les Montagnes
DÉCHÈTERIE		particuliers et professionnels	Trifyl	4236 tonnes 3057 tonnes hors gravats	divers repreneurs (v. chapitre déchèterie)
CARTONS INDUSTRIELS (hors déchèterie)		professionnels	CCSA	4 tonnes	Centre de tri 81 - Labruguière



Les ordures ménagères résiduelles

La collecte des ordures ménagères résiduelles se fait en porte à porte ou en point de regroupement. Les zones les moins rurales sont collectées en porte à porte. Les zones les plus rurales sont collectées en points de regroupement car:

- l'habitat est très dispersé
- les centres bourgs sont inaccessibles en BOM

	Volume des bacs	Fréquence de collecte	Kg / an / habitant
collecte en PAP	140 ou 240 litres	C1	124
collecte en PR	770 litres	C1 ou C2	190

Depuis 2016, mise en place de la collecte en PAP sur 5 communes (65% de la population), la CCSA voit les tonnages d'ordures ménagères baisser. On constate une baisse de 6% entre 2023 et 2024. Le tableau ci-dessous comprend les biodéchets en sacs orange ramassés avec les OMR.

Tonnages Entrants	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
PAP	118	102	106	114	101	123	118	100	120	98	94	129	1323
PR	94	86	85	99	90	91	104	88	102	85	81	103	1108
Total	213	188	190	213	192	213	222	188	222	183	176	231	2431



EN CHIFFRES

2431 tonnes collectées:

-2371 t. d'OMR
-60 t. de biodéchets

150 kg / an / habitant

-1.2% par rapport à 2024

Le tri sélectif

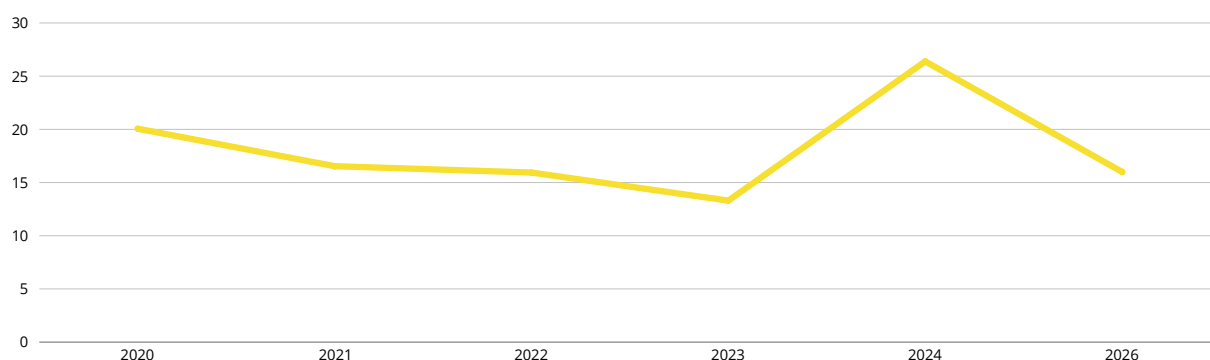
La collecte du tri sélectif se fait en porte à porte ou en point de regroupement dans les mêmes zones et pour les mêmes raisons que la collecte des ordures ménagères



	Volume des bacs	Fréquence de collecte	Kg / an / habitant
collecte en PAP	140 240 ou 360 litres	C0.5	51
collecte en PR	770 litres	C1	70

Tonnages Entrants	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
PAP	51	42	39	52	41	42	49	38	45	51	42	52	544
PR	46	33	36	46	38	33	53	38	36	46	30	44	479
Total	90	79	82	76	97	74	94	84	78	96	75	78	1023

La qualité du tri s'est améliorée entre 2024 et 2025. excepté pour 2024, le taux de refus se situe entre 15 et 20%.



évolution du taux de refus entre 2020 et 2025

EN CHIFFRES

66 kg / an / habitant

1023 tonnes collectées

+2% par rapport à 2023

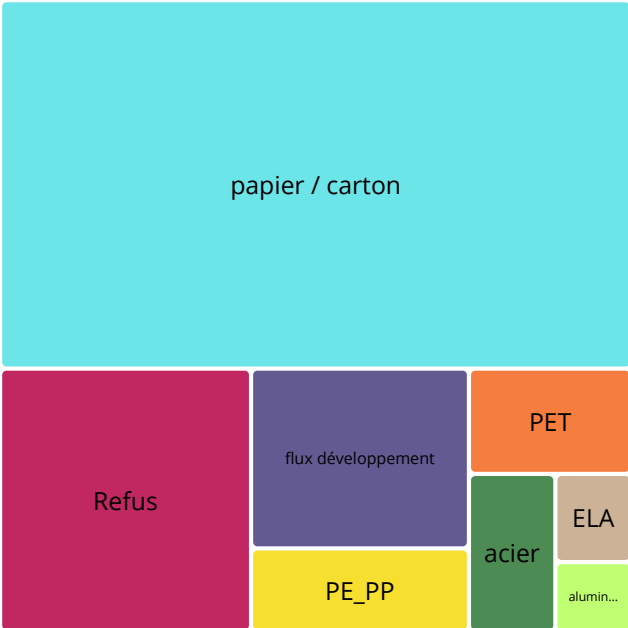
16% de taux de refus

Les plus gros taux de refus se trouvent en général sur les tournées en points de regroupement car les bacs collectifs sont davantage sujet aux incivilités.

collectes en PR	taux de refus 2025	collectes en PAP	taux de refus 2025
Soual	17%	Verdalle / Escoussens / St Affrique / Viviers	11.55%
Saix / Sémalens	12.5%	Verdalle / Escoussens / St Affrique / Viviers	31.99%
Saix / Viviers	9.16%	Lescout / St Germain / ZA	13.79%
Cambounet / Sémalens	18.36%	Verdalle / Escoussens / St Affrique / Viviers	9.63%
Soual	22.17%	Verdalle / Escoussens / St Affrique / Viviers	21.91%
Saix / Sémalens	14.72%		
Saix / Viviers	15.45%		
Moyenne 2024	15.62%	Moyenne 2024	17.78%

Le tableau suivant mentionne les tonnages entrants dans le centre de tri matériaux par matériaux pour les années 2023 et 2024.

Type de flux	2024	2025
CS total	1003	1023
Papier-carton	210.42	199.69
Acier	39.80	34.83
Aluminium	7.20	5.52
ELA	20.15	17.32
Flux développement souple	46.39	59.44
Flux développement rigide	44.04	42.08
Gros de magasin	157.17	244.74
Journaux, revues, magazines	131.41	153.21
PE_PP	39.06	45.60
Petit alu	5.98	7.48
PET	36.68	44.10
Erreurs de tri	264.71	169.01



composition du tri en 2025

Les différents éléments de refus d'une caractérisation



imbriqués

erreur de tri

verre

Des incivilités dans les bacs de regroupement



déchets imbriqués

textile

déchets en sac

Le verre

Le verre est collecté en point d'apport volontaire 1 à 2 fois par mois suivant les périodes de l'année et les besoins particuliers. Il y a 99 récup verre répartis dans les communes et 4 à la déchèterie de Soual. Certains fonctionnent très bien et sont soumis plusieurs fois par an à des débordements alors que d'autres ne sont vidés que quelques fois dans l'année.

	T1	T2	T3	T4	Total
Quantités collectés	128.99	118.32	141.76	101.20	490.28

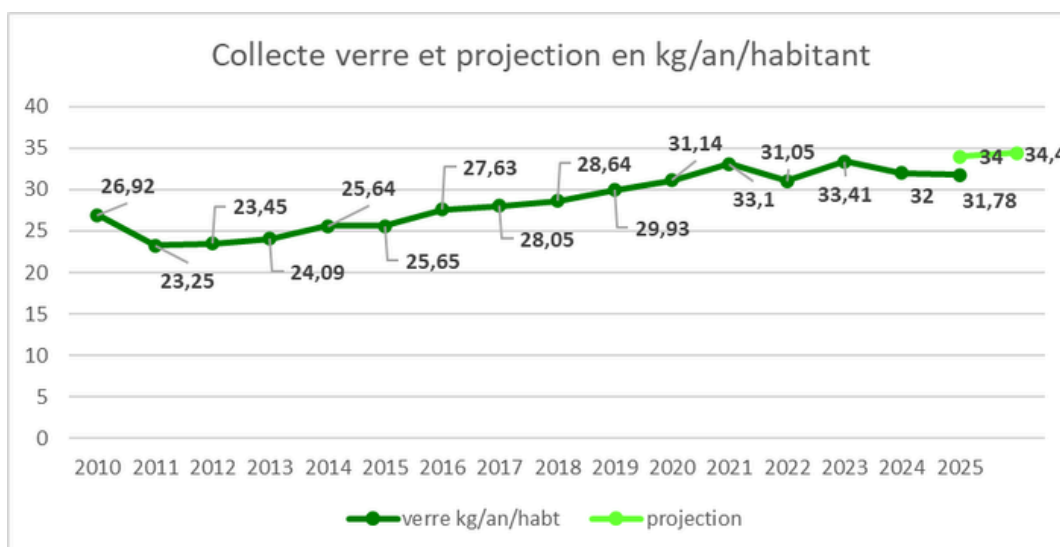
Commune	Récup verre	Habitants	Habitants / Récup verre	Kg / habitant collectés
Cambounet	8	971	121	37.02
Soual	18	2638	146	36.98
Saint Affrique	5	742	148	35.15
Lescout	9	771	86	32.48
Escoussens	4	616	154	40.95
Sémalens	13	2009	154	29.42
St Germain	8	924	115	31.51
Verdalle	7	1023	146	32.11
Saïx	21	3729	177	26.58
Viviers	10	1984	198	28.45



Les Hérissous à Saïx, doublé en 2025 pour éviter les débordements



route de St Jean à Verdalle



EN CHIFFRES

490 tonnes collectées

32 kg / habitant

stable par rapport à 2024

Les biodéchets

Les biodéchets peuvent être triés par le biais du composteur et/ou du sac orange depuis le 1er janvier 2024.

La distribution de sacs par les mairies ou la CCSA diminue fortement en 2025, cependant, l'utilisation du sac orange augmente légèrement entre 2024 et 2025, pour passer de 3.5 à 3.9 kg/an/habitant de biodéchets triés par à la source via les sacs orange.

Cela peut s'expliquer par le fait qu'une dotation importante a été réalisée en 2024, et que certains foyers n'ont donc pas eu besoin d'aller chercher de nouveaux rouleaux de sacs et qu'en parallèle, de nouveaux foyers se soient équipés.



Communes	Rouleaux de sacs orange distribués	Communes	Rouleaux de sacs orange distribués
Cambounet	108	St Germain	10
Saint Affrique	34	Verdalle	13
Lescout	non renseigné	Saix	138
Escoussens	20	Viviers	58
Sémalens	70	Soual*	-

**La commune de Soual n'a pas souhaité adhérer à la collecte des biodéchets en sacs orange et privilégie le compostage individuel et collectif.*

Souhaitant sensibiliser les entreprises du territoire afin qu'elles trient leurs biodéchets au niveau des locaux sociaux ou même de la préparation alimentaire pour des petits producteurs (boulangerie par exemple), la CCSA a adressé un courrier à tous les établissements concernés avec un échantillon de sac orange.

Sur les 150 entreprises contactées, seulement 3 se sont montrées intéressées et se sont équipées d'un bioseau et de rouleaux de sacs. Un autre type d'action de communication est à envisager afin de toucher plus d'entreprises.



CENDRES CHAUDES



VERRE



GRAVATS



FERRAILLE



DECHETS DE JARDIN



UTILISEZ DES SACS FERMÉS S.V.P



EN CHIFFRES

60 tonnes collectées

3.9 kg / habitant

453 rouleaux de sacs distribués

Le textile

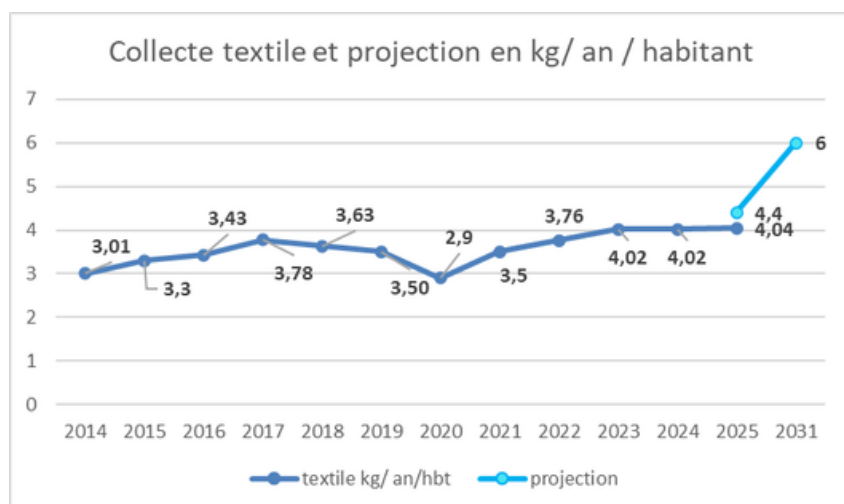
Le vêtements, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés par Le Relais 81 qui, comme tous les acteurs de la filière textile, connaît une grave crise aujourd'hui due:

- aux textiles de mauvaise qualité avec lesquels il est difficile de faire de la seconde main
- à la revente des vêtements d'occasion directement par leurs propriétaires
- au prix de la frippe à l'export qui a chuté

Les tonnages 2025 sont les mêmes que ceux de 2024.

Il y a 1 récup habits par commune, et 1 à la déchèterie de Soual.

Commune	Kg / habitant collectés
Cambounet	1.81
Soual	8.46
Escoussens	3.94
Saint Affrique	3.54
Saïx	3.66
Sémalens	2.81
Verdalle	3.09
Lescout	3.87
Viviers	2.18
St Germain	2.15



EN CHIFFRES

62 tonnes
collectées

collecte ponctuelle
en juin + 1 tonne
de dons

4 kg / habitant

Les déchets des professionnels

La CCSA collecte la majorité des déchets assimilés ménagers des entreprises de son territoire.

Treize entreprises sont assujetties à la redevance spéciale aux conditions suivantes:

- les entreprises qui produisent 4 et plus bacs de 770 litres par semaine
- les entreprises qui sont exonérées de TEOM (locaux industriels)

	bac 770 litres collecté	bac 770 litres traité	Total
OMR	15.85€	24.70€	40.55€
TRI	15.85€	5.20€	21.05€

Les entreprises qui produisent moins de 4 bacs de 770 litres par semaine paient la collecte et le traitement de leurs déchets via la TEOM, comme les ménages.

N'ayant pas d'étude propre au territoire concernant la production des déchets ménagers assimilés, la part est estimée à 20% des OMR totales (source ADEME), soit 474 tonnes en 2025.

Les apports en déchèterie

Accessibilité des déchèteries

Déchèterie Soual	Chemin du Sor	du mardi au samedi 9h-12h / 14h-18h	05.63.70.95.59
Déchèterie Castres	Zone de Mélou	du lundi au samedi 8h - 18h45	05.63.62.72.19
Déchèterie Labruguière	Prado de Lamothe	du mardi au samedi 9h-12h / 14h-18h	05.63.37.80.35
Déchèterie Puylaurens	Route de St Paul Cap de Joux	Mardi, jeudi et samedi 9h-12h / 14h-18h	05.63.59.12.29
Déchèterie Revel	ZI de la Pomme	du lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h50	05.62.71.32.91

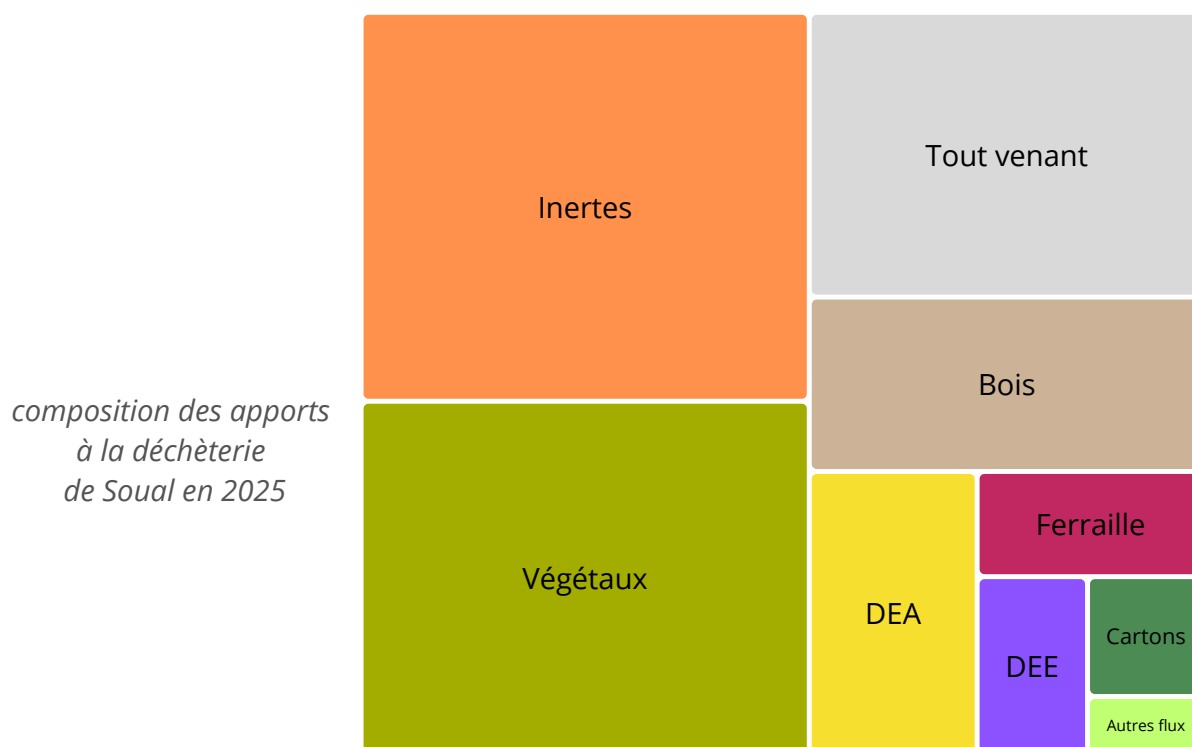
Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août: mêmes jours d'ouverture de 7h à 14h

Les particuliers ont accès gratuitement à la déchèterie. Les professionnels doivent s'acquitter d'un vignette et certains types de déchets leur sont facturés à la tonne.

En 2025, on compte en moyenne 65 000 passages à la déchèterie de Soual.

Déchets acceptés

Type de déchets	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution sur 5 ans	Ratio en kg / habitant
TOTAL	3780	4477	4209	4178	4570	4236	+12%	274.55
Tout venant	649	773	893	843	899	759	+17%	49.19
DEA	202	244	297	273	284	323	+60%	20.93
Végétaux	1152	1309	945	1108	1147	1072	-7%	69.48
Bois résiduel	368	444	436	392	502	469	+27%	30.40
Inertes	1031	1242	1207	1143	1302	1179	+14%	76.41
Ferraille	132	174	158	154	160	162	+23%	10.50
Cartons	77	96	87	105	109	94	+22%	6.09
DEEE	134	153	144	122	130	133	-1%	8.62
Huile de vidange	7	11	8	7	8	8	+14%	0.53
Huile de friture	2	2	2	2	2	2	=	0.13
DDS	10	12	11	9	12	17	+70%	1.10
Batteries / piles	7	6	5	4	2	3	-57%	0.19
Autres flux	9	11	13	12	14	14	+55%	0.91



EN CHIFFRES

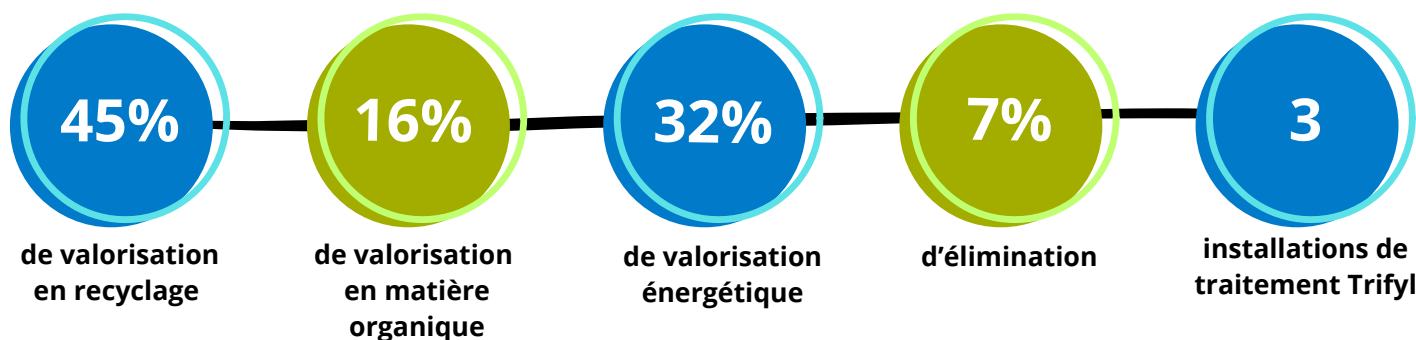
250 visiteurs / jour

4236 tonnes d'apport

15 flux de déchets acceptés

+ 12% d'apports en 5 ans

Le traitement et la valorisation



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		particuliers et professionnels	Trifyl	tri des matériaux recyclables et des biodéchets puis enfouissement	recyclage, production de CSR et enfouissement
TRI SÉLECTIF		particuliers et professionnels	Trifyl	tri des matériaux et valorisation matière	filières de recyclage: papeterie, plasturgie, métallurgie
BIODÉCHETS		particuliers et professionnels	Trifyl	valorisation énergétique et organique	production de biogaz et de compost
VERRE		particuliers et professionnels	VOA	valorisation matière	filière de recyclage: verrerie
TEXTILE		particuliers	Le Relais 81	tri puis réemploi, valorisation matière, incinération	revente, fabrication de chiffons ou d'isolant et valorisation énergétique
DÉCHETS VERTS		particuliers	Trifyl	valorisation organique	compostage et co-compostage avec biodéchets
DÉCHÈTERIE		particuliers et professionnels	divers repreneurs	valorisation énergétique, organique ou matière et enfouissement	filières de recyclage diverses et production de CSR
CARTONS INDUSTRIELS (hors déchèterie)		professionnels	Trifyl	valorisation matière	filière de recyclage: papeterie

Les ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères collectées par la CCSA sont vidées dans un quai de transfert à Castres puis acheminées à Labessière Candeil dans une usine de tri et de valorisation des déchets. Le transfert et le traitement sont gérés par Trifyl.

Parmi les OMR apportées sur le site, sont extraits des déchets encore valorisables (certains emballages en plastique, les emballages métalliques et les biodéchets). De moins bonne qualité, ces déchets récupérés via l'UTVD ne peuvent être recyclés aussi facilement que les déchets triés par les usagers.

Une autre partie des OMR est transformée en CSR.

Après ces différents sur-tri, il reste 20% des OMR apportées sur le site. Cette portion non valorisable est enfouie sur le site de Labessière Candeil.

L'UTVD de Labessière-Candeil a traité 55 833 tonnes de déchets en 2025 (OMR, biodéchets et tout venant de déchèterie préparé sur un autre site pour faire du CSR).

Ce procédé est nouveau, le fonctionnement de l'UTVD a démarré début 2024. L'usine a poursuivi sa montée en charge tout au long de l'année.

Les OMR sont valorisées de différentes manières:

- valorisation matière hors emballage alimentaire pour certains emballages extraits du flux OMR
- valorisation énergétique (méthanisation) et organique (compost) pour les biodéchets
- valorisation énergétique (combustible solide de récupération, dit CSR) pour une fraction des ordures ménagères et les sacs orange qui ont servi à collecter les biodéchets, dont une partie est consommée sur place pour couvrir les besoins de l'usine



Le tri sélectif

Le tri sélectif collecté par la CCSA est vidé directement au centre de tri Bruguéria à Labruguière. Le tri des différents matériaux y est effectué par Trifyl.

Le centre de tri de Labruguière a traité 22 633 tonnes de tri sélectif en 2025, pour en faire des balles de matériaux qui repartent ensuite chez des industriels professionnels du recyclage.

La prestation au centre de tri comprend:

-  **La réception**
-  **Le tri par matériau**
-  **Le conditionnement**
-  **Le chargement vers les différents recycleurs**
-  **L'élimination des refus**

A la sortie du centre de tri, Trifyl produit différents types de matériaux:

LE CARTON & LE PAPIER

- le carton
- le papier
- le GDM (gros de magasin) > papier de basse qualité
- JRM (journaux, revues, magazines)

LES EMBALLAGES

- le PET (polytéréphtalate d'éthylène) > bouteilles
- le PE_PP (polyéthylène_polypropylène) > barquettes, pots
- le PEHD (polyéthylène haute densité) > flacons, bouteilles opaques
- les ELA (emballage liquide alimentaire) > briques alimentaires
- l'acier > boîtes de conserve, capsules
- l'aluminium et le petit aluminium > canettes, opercules
- le flux développement souple > emballages multimatériaux souples
- le flux développement rigide > polystyrène et plastiques durs divers



Le verre

Le verre collecté par Véolia est apporté à Briane Environnement à St Juéry pour être nettoyé et transformé en calcin: verre pilé préparé pour le recyclage.

Le calcin est ensuite acheminé à la Verrerie Ouvrière Albigeoise à quelques kilomètres du site de préparation, où il est fondu pour reformer de nouveaux emballages.



Les biodéchets

Depuis le 1er janvier 2024, les usagers du territoire peuvent trier leurs biodéchets à la source en utilisant des sacs orange, spécialement dédiés à cette collecte.

Ces biodéchets triés dans des sacs orange sont collectés avec les OMR, transférés à Castres et transportés à l'UTVD de Labessière-Candeil.

A l'entrée de l'UTVD, un système de tri optique accompagné d'une soufflerie reconnaît la couleur du sac et l'éjecte par projection.

Ces sacs orange passent ensuite sous une arche intelligente qui lit un QR Code et enregistre la provenance des sacs. Ces informations sont utilisées afin de compiler des données quantitatives et de facturer les tonnages aux différentes collectivités.

En 2025, la mise en route du site et les différents réglages à mettre en place avant d'arriver à la mise en service industrielle ne nous permettent pas de donner une quantité précise des tonnages collectés et traités en tant que biodéchets triés à la source. Cependant, il a été estimé que 2 439 tonnes ont été détournées des OMR par ce biais là.

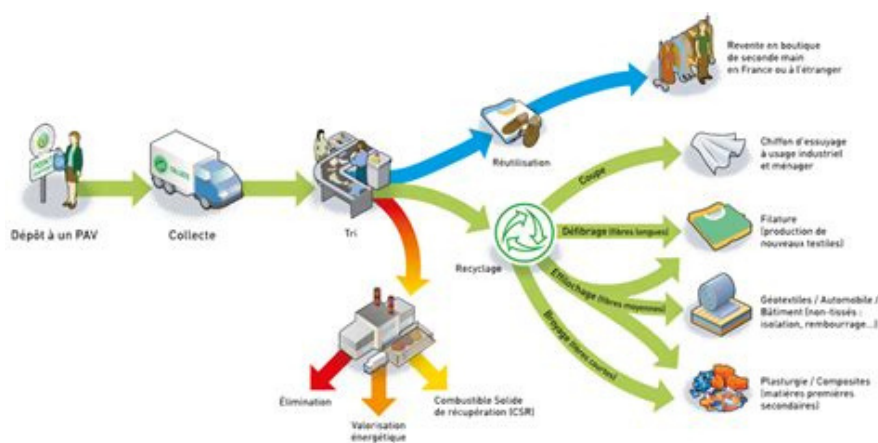


Une fois qu'ils ont été séparés des OMR, les sacs orange sont éventrés et leur contenu est récupéré pour être méthanisé dans un digesteur et produire du biogaz. La pulpe restante, le digestat, est mélangée aux déchets verts de déchèterie pour former du compost qui servira à échelle agro-industrielle pour un retour au sol.

Les sacs orange viennent rejoindre les OMR transformées en CSR pour de la valorisation énergétique.

Le textile

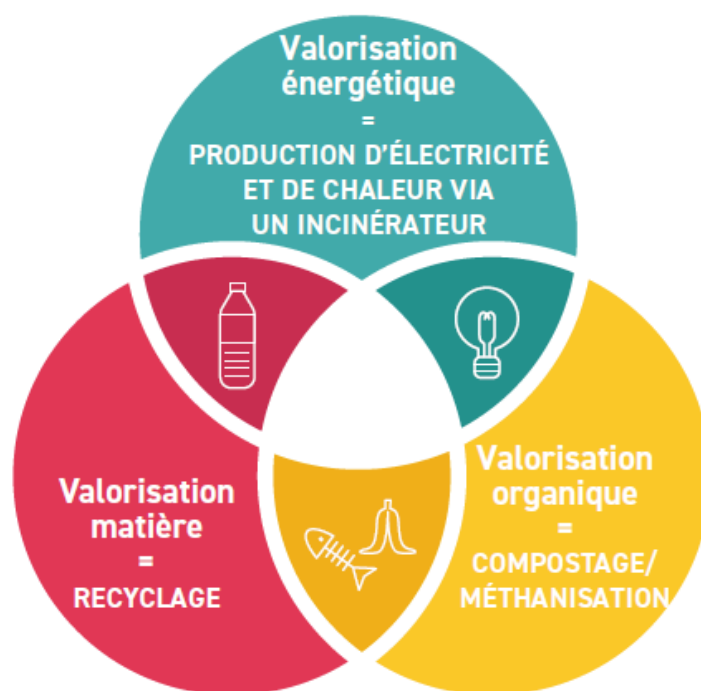
Le Relais 81, qui collecte les bornes textile sur le territoire, tri ensuite les articles collectés dans une usine à Bont du Pont de l'Arn. Suivant leur état, les articles auront différentes destinations:



Les apports en déchèterie

Les apports en déchèterie sont valorisés de différentes manières en fonction de leur nature. Trifyl conventionne avec différents repreneurs.

Type de déchets acceptés	Modes de valorisation	Filières de traitement
Tout venant	énergie	Trifyl
DEA	matière / énergie	Tarn Environnement
Végétaux	organique	Trifyl
Bois résiduel	énergie	Transport Marty
Inertes	enfouissement	Trifyl
Ferraille	matière	Decons
Cartons	matière	Trifyl
Huiles de vidange	énergie	Carmausine de récupération
Huile de friture	énergie	Fritatrans
DDS	énergie	Éoval / Triadis
Batteries / piles	matière	Screlec
DEEE	matière / énergie	Paprec





Les actions pour limiter l'impact sur l'homme et l'environnement

Les risques liés aux missions de collecte

Pas d'action sur la partie risques ou les aspects sociaux liés à la collecte en 2025.

Impact sur la santé et l'environnement

Pas d'action pour améliorer l'impact sanitaire ou environnemental de la collecte en 2025.

Données sur les émissions de CO₂ produites lors de la collecte et évitées grâce au recyclage

La gestion des déchets a un effet sur la production de CO₂:

- du CO₂ émis par la collecte, le transport et le traitement
- du CO₂ évité par les différents modes de valorisation (matière, organique et énergétique)

	km annuels parcourus
OMR	37 500
TRI	25 000
VERRE	7 000*
TEXTILE	1 500 *
TOTAL	71 000



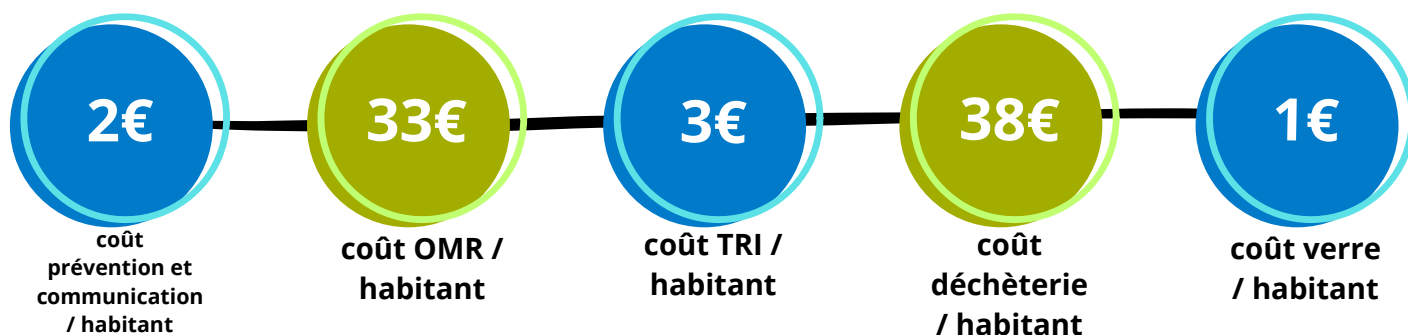
AU GLOBAL, LA COLLECTE ET LE
TRANSPORT DES DÉCHETS GÉNÈRE
71 000 KM / AN EN PL SOIT ENVIRON
41 T. EQ. CO₂ OU 212 000 KM EN VOITURE

**estimation sans renseignement auprès du prestataire*

Le traitement des OMR au sein de l'UTVD génère moins de CO₂ qu'en incinération. De plus, la quantité de matières premières fabriquées à partir des déchets collectés (collecte sélective, verre et certains flux de déchèterie) ont un impact positif sur l'environnement. Bien que les procédés de recyclage génèrent des émissions, la production de matières premières recyclées permet d'éviter le rejet de CO₂, d'économiser de l'eau et de préserver nos ressources naturelles.

1 tonne	permet d'économiser par rapport à la production à base de matières premières	
d'aluminium recyclé	95% d'énergie	4 tonnes de bauxite
de PET recyclé	10.96 MWh d'électricité	0.61 tonne de pétrole

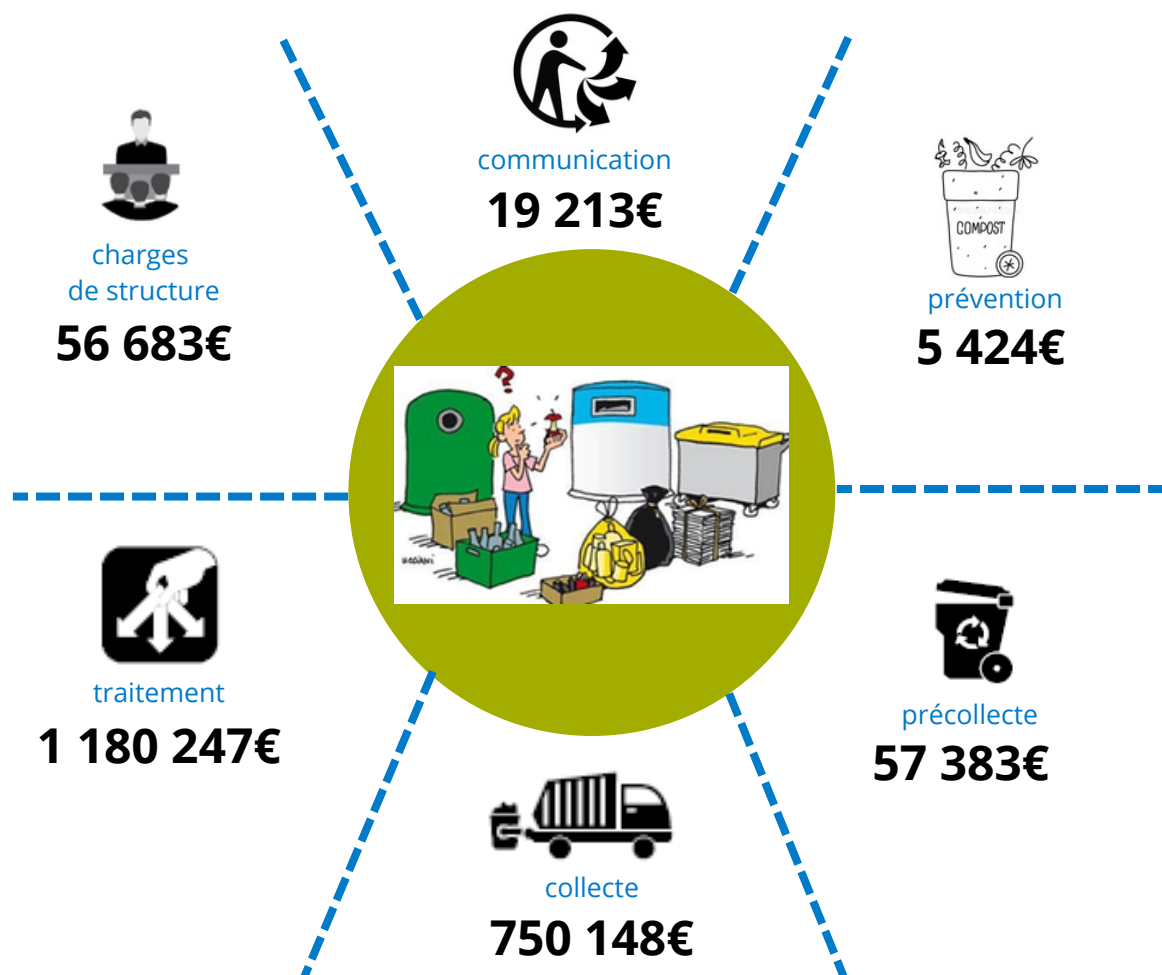
Coût du service public



Le budget « Déchets » est un budget annexe, qui fait l'objet d'une comptabilité distincte du budget général de la collectivité. L'équilibre est obtenu par les recettes provenant principalement de la TEOM et de la redevance spéciale payées par les usagers du service.

Chaque année, la CCSA renseigne la matrice des coûts. Cet outil, mis en place par l'ADEME, permet d'évaluer flux par flux les performances financières de la collectivité et de situer la collectivité au niveau national ou parmi les autres collectivités de même typologie. Le bureau d'étude Inddigo apporte un soutien technique à la CCSA pour le remplissage de la matrice.

Les coûts de traitement n'étant pas fournis à temps par le syndicat de traitement, les coûts analysés dans ce rapport sont les coûts issus du Grand Livre 2025 de la CCSA. Seul le montant des charges de structures est issu de la matrice 2024 car on ne peut pas le retrouver dans le Grand Livre.



En 2025, le budget OM de la CCSA a fonctionné avec un total de :

- mandats > 3 136 296.95€
- titres > 3 119 129.85€

ce qui fait un taux de couverture du service de 99.45%.

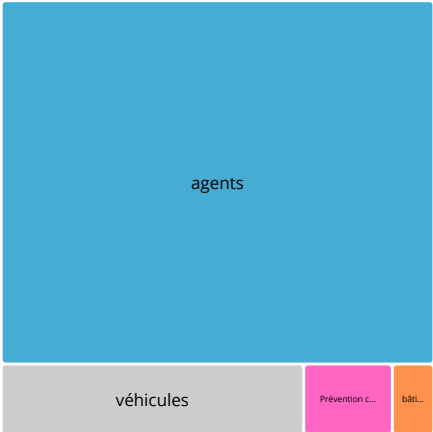
La CCSA perçoit la TEOM pour 26 communes et en reverse une partie (1 023 604€) au SIPOM de Revel qui gère les déchets sur 16 communes.

Section fonctionnement

Les dépenses

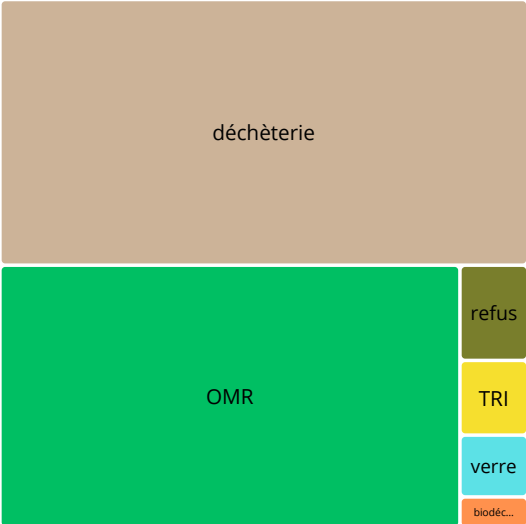
Les dépenses de fonctionnement sont principalement les dépenses liées à la collecte, gérées directement par la CCSA.

PRINCIPALES DÉPENSES	MONTANT TTC
agents	630 344€
véhicules	83 760€
contenants	- €
bâtiments	11 145€
prévention / communication	24 637€
TOTAL	748 725€



-les dépenses liées au traitement, dont le coût à la tonne est voté par le syndicat de traitement

	Tarif / tonne € TTC		Coût annuel € TTC	
	2024	2025	2024	2025
OMR	208.45	215.60	528 792	512 167
TRI	21.11	21.11	21 007	21 199
REFUS	104.50	107.80	19 660	27 026
VERRE	33.23	36.92	17 438	17 546
BIODÉCHETS	100.22	103.39	4 019	8 162
CAPITATION (coût à l'habitant)	35.20	39.60	522 768	593 735
TOTAL			1 113 684€	1 179 835€



Les recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement la TEOM et la Redevance Spéciale. La CCSA peut aussi bénéficier de quelques subventions liées à la communication et à la prévention.

PRINCIPALES RECETTES	MONTANT TTC
TEOM	1 911 052€
Redevance Spéciale	54 831€
subventions	27 213€

TEOM	montant	taux
2023	1 640 226€	13.10%
2024	1 725 083€	13.55%
2025	1 911 052€	13.92%

Les recettes liées au traitement perçues par Trifyl de la part de l'éco-organisme Citéo, comme les soutiens aux investissements, le soutien à la tonne triée et les soutiens aux tonnes de matériaux valorisés, ne sont pas connues. Ils sont directement intégrés par Trifyl dans les tarifs de traitement.

Section investissement

Les dépenses

Les dépenses d'investissement concernent principalement l'achat des contenants et des véhicules et l'amélioration des bâtiments.

PRINCIPALES DÉPENSES	MONTANT TTC
emprunt véhicules	15 000€
achat contenants	57 383€
entretien bâtiment	9 909€

Les recettes

Les recettes d'investissement sont principalement les amortissements et le FCTVA.

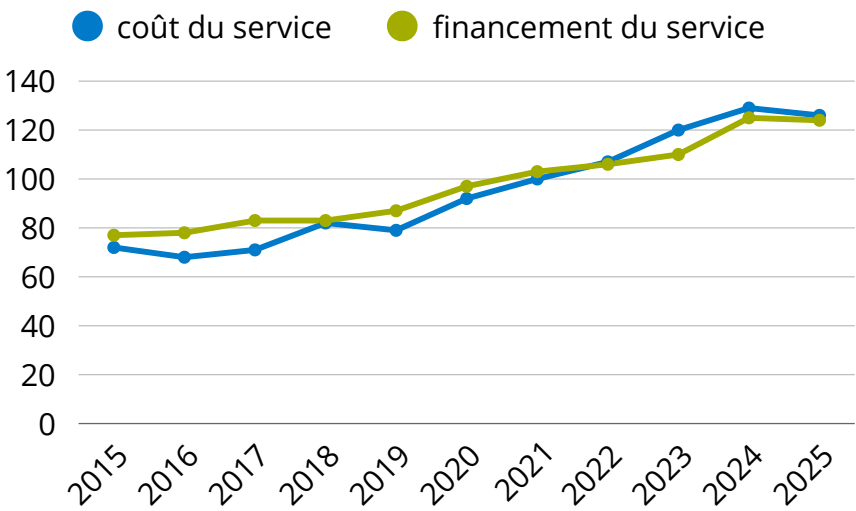
PRINCIPALES DÉPENSES	MONTANT TTC
amortissement véhicules	40 821€
amortissement contenants	41 861€
FCTVA	7 512€

Interprétation des indicateurs financiers

Les coûts de traitement ont augmenté de 6% entre 2024 et 2025 (p/m 17% entre 2023 et 2024), à tonnages à peu près égaux dans tous les flux.

Au vu de l'augmentation des tarifs de traitement, les collectivités n'ont qu'une solution pour limiter l'augmentation des coûts : l'optimisation des tonnages collectés par la baisse des ordures ménagères et l'amélioration de la qualité du tri sélectif.

Le taux de la TEOM a augmenté entre 2024 et 2025 pour pallier à l'augmentation des coûts de traitement. La redevance spéciale pourrait être appliquée à un plus grand nombre de professionnels afin de répartir les coûts de manière plus équitable entre les particuliers et les professionnels.



Évolution du taux de couverture du service en € par habitant depuis 2015
2015 à n-1 > matrice des coûts
n > Grand Livre



Conclusions et perspectives

Situation du territoire au vu des objectifs nationaux à atteindre

Atteindre 55% de valorisation matière organique des déchets non dangereux et non inertes (en masse) en 2020, 65% en 2025

collecte sélective (TRI – refus) + verre + textile + déchets valorisés en déchèterie + flux méthanisés + flux compostés / ensemble des déchets non dangereux x 100 >= 55%

Les flux de déchets valorisés par le recyclage ou de manière organique représentent de 60.64% du flux total des déchets non dangereux et non inertes.

Généraliser le tri à la source des biodéchets d'ici 2024

Le compostage individuel et de proximité sont en développement sur le territoire. La collecte des biodéchets a débuté en octobre 2023, l'usine de traitement a progressivement monté en charge courant 2024 pour une mise en service industrielle en 2025: le tri à la source est généralisé.

Trier tous les plastiques d'emballages d'ici 2023

Au 1^{er} janvier 2023, l'information de l'extension des consignes de tri était transmise aux usagers et le centre de tri a commencé à trier tous les emballages. Tous les plastiques sont triés depuis le début de l'année 2023.

Progresser vers la généralisation de la tarification incitative (15 millions de Français couverts en 2020 et 25 millions en 2025)

Environ 8 millions de Français sont aujourd'hui assujettis à une tarification incitative ou le seront prochainement. La CCSA ne s'est pas prononcée en faveur de la mise en place d'une tarification incitative, et n'a pas fait d'étude à ce sujet. Les 154 kg / an / habitant d'OMR sont déjà une bonne performance. L'investissement financier technique et humain ne serait pas forcément rentabiliser car le levier de diminution est relativement faible.

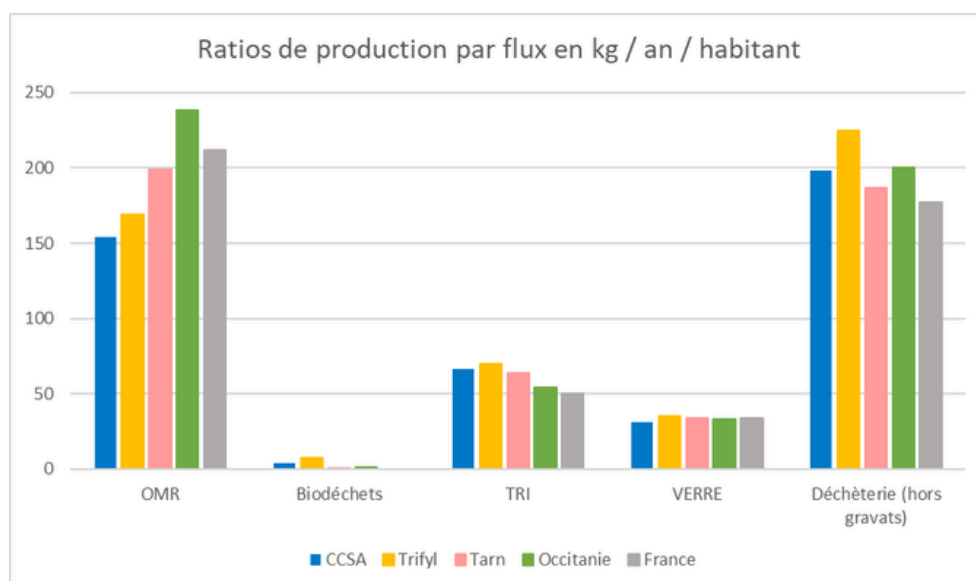
Collecte verre: objectif 2025 et 2031

Baisse de 0.49 kg / habitant entre 2024 et 2025, soit 31.78 kg / habitant en 2025 : l'objectif 2025 à 34 kg / an / habitant n'est pas atteint.

Collecte textile: objectif 2025 et 2031

Inertie de la collecte en kg / habitant entre 2024 et 2025, soit 4.04 kg / habitant en 2025 : l'objectif 2025 à 4.4 kg / an / habitant n'est pas atteint.

Comparaison à d'autres territoires



Les ratios ne sont pas forcément des mêmes années en fonction des données disponibles.

Perspectives d'évolution 2026

Évolution technique

Afin de faire baisser les tonnages d'OMR et d'augmenter les tonnages de TRI, la CCSA envisage une d'inverser les fréquences de collecte OM et TRI pour les usagers collectés en porte à porte. Une étude a été faite sur les impacts de l'inversion des fréquences OMR et TRI pour les usagers collectés en porte à porte, les élus ont voté cette modification pour le 1er février 2026.

Évolution financière

Lors de la restitution de la matrice des coûts 2023, il a été démontré que les conditions d'application de la Redevance Spéciale ne couvrent pas les coûts réels de gestion des déchets des professionnels. Un élargissement de la RS à plus de professionnels pourraient permettre de combler une plus grosse partie du service rendu aux professionnels.

Apports en déchèterie

Les apports en déchèterie représentant une part importante des déchets à traiter, il est indispensable de mener des actions de prévention à ce niveau. Le potentiel de diminution de déchets pour les années à venir se trouvent sur ces flux-là.

Évolution de la collecte biodéchets

Afin de faire évoluer la collecte des biodéchets, en complément de la gratuité des composteurs individuels, de l'installation de composteurs collectifs et de la distribution des sacs orange aux ménages, la CCSA prévoit de varier les sources d'approvisionnement en sacs orange afin que les administrés puissent en récupérer plus facilement.

Récapitulatif et conclusion

DMA

Les quantités de DMA baissent :

- 555 kg / an / habitant en 2024 > 530 kg/an/habitant en 2025 avec gravats
- 470 kg / an / habitant en 2024 > 454 kg/an/habitant en 2025 sans gravats

OMR

Les quantités d'OMR baissent légèrement :

- 156 kg / an / habitant en 2024 > 154 kg/an/habitant en 2025

TRI SELECTIF

Les quantités de tri augmentent légèrement :

- 65.31 kg / an / habitant en 2024 > 66.30 kg/an/habitant en 2025

VERRE

Les quantités de verre baissent légèrement :

- 32.27 kg / an / habitant en 2024 > 31.78 kg/an/habitant en 2025

APPORTS EN DÉCHÈTERIE

Les apports en déchèterie baissent de manière conséquente mais ces tonnages restent très fluctuants au fil des ans :

- 297 kg / an / habitant en 2024 > 275 kg/an/habitant en 2025

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

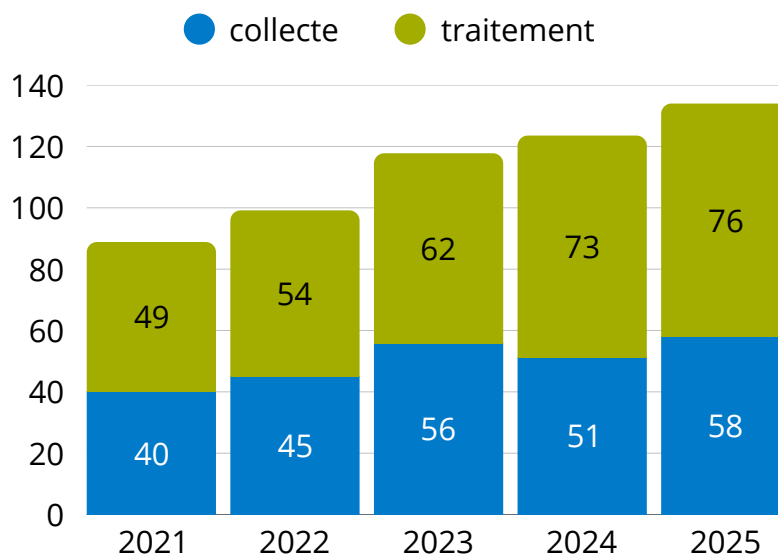
Les quantités d'OMR, TRI et VERRE sont suffisamment basses en 2024 mais les apports en déchèterie sont encore trop élevés pour que les DMA atteignent la baisse réglementaire de 13% entre 2010 et 2025 :

- 516 kg / an / habitant en 2010 > 530 kg/an/habitant en 2025 >>>> + 2.7%

COÛT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT PAR HABITANT

Entre 2024 et 2025, les coûts de collecte et les coûts de traitement augmentent, même si cette augmentation est temporisée par la baisse des tonnages.

- collecte : 51€ / habitant en 2024 > 58€ / habitant en 2025 >>>> + 13.7%
- traitement : 73€ / habitant en 2024 > 76€ / habitant en 2025 >>>> +4.1%



Évolution du coût du service en € / habitant

Les deux principaux objectifs du service sont la réduction des déchets et la qualité du tri des différents flux. Plus ces performances sont bonnes, moins le service coûtera aux usagers.

Pour cela, la CCSA envisage une incitation technique qui réduira la fréquence de collecte des OMR par deux en 2026. A contrario, le TRI sera collecté deux fois plus souvent.

Des efforts restent à faire sur les apports en déchèterie, qui représente une part importante des DMA.

Pour cela, des actions concrètes doivent être mises en place mais la communication du service déchets doit être développée pour toucher un public plus large.



550 chemin des Héronnières
81710 SAÏX
05.63.72.84.84

<https://www.communautesoragout.fr/>



3316 route de SIEURAC
81300 LABESSIERE CANDEIL
05.63.81.23.00

www.trifyl.fr



9 rue Paulin Talabot
31100 TOULOUSE
05.61.43.66.70

www.inddigo.com



22 bld du Maréchal Juin
31000 TOULOUSE
3010

www.laregion.fr



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

1202 rue l'Occitane
31670 LABÈGE
05.62.24.35.36
www.ademe.fr



2 impasse Marcel Chalard
31100 TOULOUSE
05.61.19.07.50
www.citeo.com



60 rue Ludovic Julien
81100 CASTRES
05.32.18.88.88
www.recyclage.veolia.fr



Le Gouffre de Fer
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN
05.63.98.96.28
www.lerelais.org